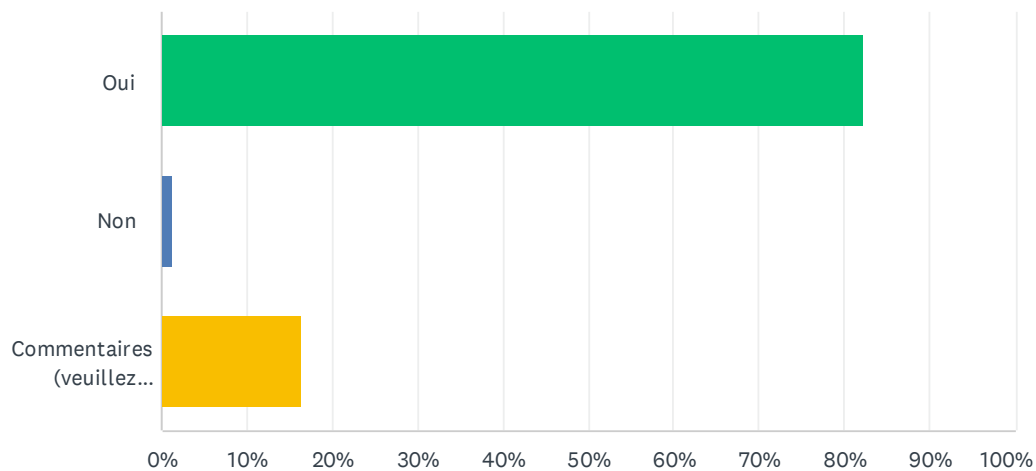


Q1 Cette vidéo a-t-elle répondu à vos attentes?

Réponses obtenues : 159 Question(s) ignorée(s) : 0



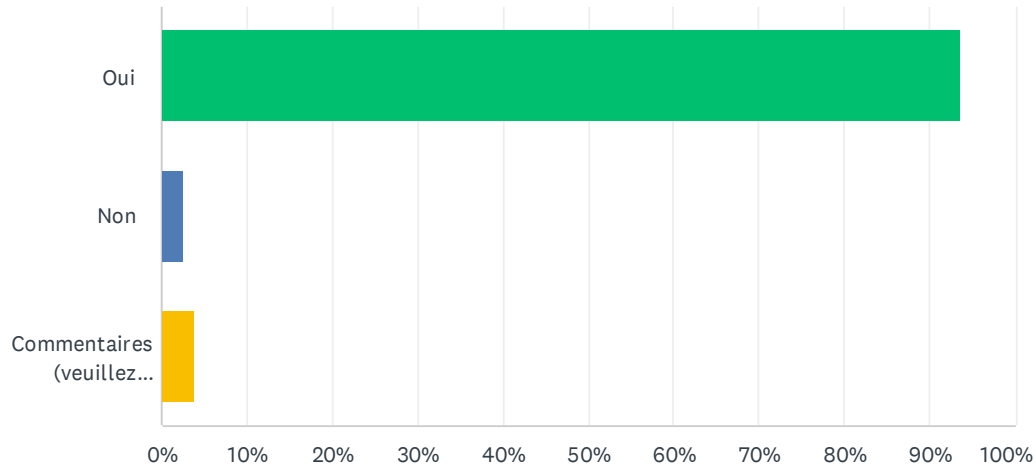
CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Oui	82.39%	131
Non	1.26%	2
Commentaires (veuillez préciser)	16.35%	26
TOTAL		159

#	COMMENTAIRES (VEUILLEZ PRÉCISER)	DATE
1	Très belle et présentation claire et précise.	2/25/2022 1:48 PM
2	C'était juste dommage que le présentateur nous lise intégralement le power point...	2/24/2022 1:34 PM
3	Merci infiniment. Très clair. Lucie Sanschagrin	2/18/2022 11:00 AM
4	Très clair et bien monté avec l'appui vocal en plus!	2/17/2022 4:05 PM
5	OUI mais ne correspond pas "exactement" à ma situation: Sur mon avis, j'ai une quatrième "ligne": partie selon le TAIR pour l'accumulé au RRF (avant 1er juillet 1982)	2/16/2022 4:09 PM
6	Oui.J'ai utilisé le chiffrier et j'ai été scandalisée du résultat...plus de 60 000\$ de pertes.Depuis 2016,on le ressent déjà...plus de 14% de mon pouvoir d'achat au 31 déc. 2021 sans compter les hausses vertigineuses du coût de la vie en 2022.J,espère que nous allons gagner notre cause...comme ceux des municipalités.Merci pour votre beau travail.	2/16/2022 9:44 AM
7	Mais cela s'avère tout de même compliqué.	2/11/2022 3:13 PM
8	Merci, les explications sont très claires. Très pertinent.	2/9/2022 4:20 PM
9	Excellente vidéo. Bravo	2/8/2022 11:56 PM
10	Impossible de ne pas comprendre. Bravo!	2/8/2022 9:49 AM
11	Tout à fait ; très compréhensible.	2/7/2022 5:22 PM
12	La compréhension est dans les détails...!	2/7/2022 5:20 PM
13	Je savais que je perdais de l'argent mais pas autant.	2/7/2022 3:59 PM

14	Je n'avais pas d'attentes mais c'était une bonne idée	2/6/2022 3:38 PM
15	Merci vraiment limpide et facile à suivre	2/6/2022 1:08 PM
16	Oui, excellent travail de la part du CVE et de Michel pour la présentation. Perte importante à considérer.	2/6/2022 10:26 AM
17	Même si c'est un peu mêlant. Merci beaucoup pour ce travail de moine	2/5/2022 9:07 AM
18	est-ce pour faire pression pour modifier la loi ?	2/5/2022 8:53 AM
19	Le gouvernement sous le couvert de la pérennité de notre régime s'en met plein les poches. Dégueulasse.	2/4/2022 8:32 PM
20	On ne peut être plus explicite	2/4/2022 3:59 PM
21	Oui, merci beaucoup	2/4/2022 2:18 PM
22	J'aimerais un vidéo qui me rappelle l'historique de la loi 126	2/4/2022 2:06 PM
23	Le taux d'inflation que l'on connaît avec la pandémie COVID-19 est hallucinant. Cela m'a vraiment fait comprendre les conséquences de la non-indexation de notre rente pour les 2018 à 2022.	2/4/2022 2:03 PM
24	Très clair, concis et précis, merci	2/4/2022 1:22 PM
25	Je n'ai presque rien compris ...longueurs et actuariat...	2/4/2022 12:56 PM
26	Clair, concis efficace	2/4/2022 12:55 PM

Q2 Cette vidéo a-t-elle contribué à une meilleure compréhension des conséquences de la Loi 126?

Réponses obtenues : 158 Question(s) ignorée(s) : 1

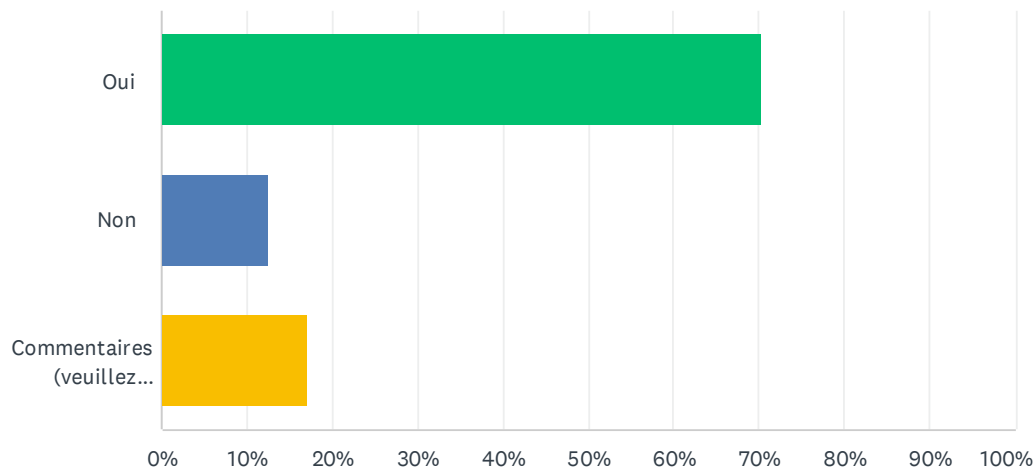


CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Oui	93.67%	148
Non	2.53%	4
Commentaires (veuillez préciser)	3.80%	6
TOTAL		158

#	COMMENTAIRES (VEUILLEZ PRÉCISER)	DATE
1	J'ai apprécié les précisions et je ne savais pas que j'avais le choix de rester au REGOP en 2001. J'ai peut-être mal interprété le message.	2/25/2022 1:48 PM
2	C'est un outil utile et réalisé avec un grand professionnalisme. Bravo et merci.	2/9/2022 11:01 AM
3	Avec le recul, les pertes sont importantes mais avions nous le choix vu la situation... ! Sachant les conséquences lors des consultations de notre association, nous avons la possibilité d organiser notre propre situation en tenant compte de nos choix...	2/7/2022 5:20 PM
4	Oui vraiment. J'ai déjà demandé à mon conseiller financier de me donner une idée de l'impact de ce gel. Il ne pouvait pas vraiment m'informer avec précision. Avec le tableau, c'est " on ne peut plus clair".	2/5/2022 1:23 PM
5	À part nous faire déprimer, est-ce que ça va servir à faire pression auprès du gouvernement pour indexer nos rentes?	2/5/2022 8:57 AM
6	Très clair !!!	2/4/2022 3:59 PM

Q3 Avez-vous utilisé le chiffrier pour mesurer les conséquences de la Loi 126 dans votre situation personnelle?

Réponses obtenues : 159 Question(s) ignorée(s) : 0



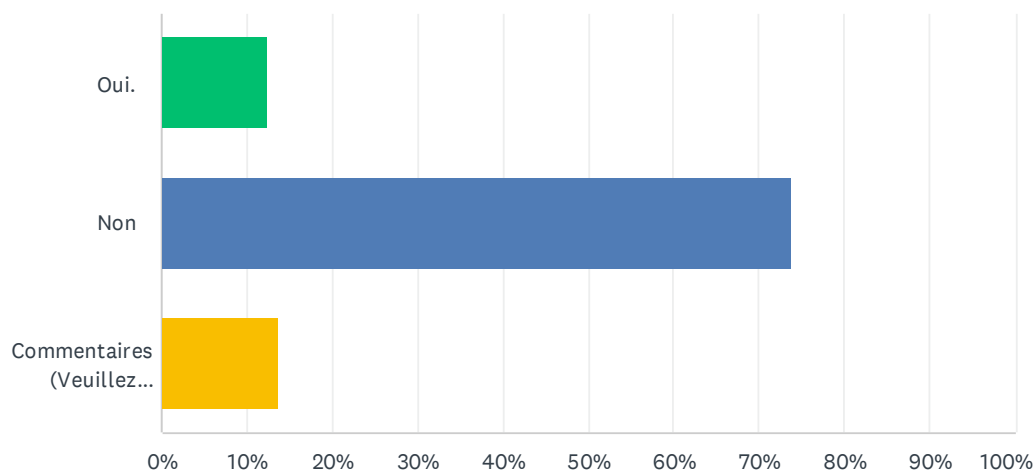
CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Oui	70.44%	112
Non	12.58%	20
Commentaires (veuillez préciser)	16.98%	27
TOTAL		159

#	COMMENTAIRES (VEUILLEZ PRÉCISER)	DATE
1	Très bien fait, facile d'utilisation....résultat décevant 50 192, 23\$ Il y a également une perte en impôt pour le gouvernement mais je crois que les actuaires y ont sûrement pensé.	2/25/2022 1:48 PM
2	Malheureusement ma feuille n'est pas avec moi.... Comme j'ai tardé à faire mon devoir je ne serai pas dans les temps. Pas sûr que c'est le fun à voir! Le gouv se cherche des fonds pour ses projets...	2/24/2022 1:34 PM
3	J'ai bien essayé mais je n'ai pas réussi. J'ai rentré mes données mais le calcul ne s'est pas fait. Il faut dire que je ne suis pas familier avec le fichier Excel.	2/23/2022 3:30 PM
4	Simple et utilisation facile.	2/18/2022 11:00 AM
5	Oui mais une question si j'indique les montants de 2022 à partir de l'année 2018 je ne suis pas certain que le calcul soit bon pcq ma rente a diminué à 65 ans soit à partir de 2020. Ne devrais-je pas inscrire pour 2018,2019 ma rente complète et à partir de l'année 2020 ma rente réduite vu l'âge de 65 ans?	2/16/2022 10:32 PM
6	1re colonne «A» je cotisais au RREGOP, jusqu'en juin 2001. Est-ce que je dois insérer mes résultats du 1er juillet 1982 au 31 décembre 1999 dans la colonne «B»? Si je n'écris rien dans la colonne «A» la colonne «C» devient la colonne «C» pour moi. Est-ce que j'ai bien compris la démarche?	2/16/2022 5:57 PM
7	Plus de 60 000\$ de pertes....c'est à braillet.	2/16/2022 9:44 AM
8	Total en 2033: \$36030,84	2/15/2022 8:59 AM

9	Je n'ai pas de tableau A-B-C sur mon tableau de rente comme indiqué sur le vidéo, donc malheureusement je n'ai pas été à même de faire le calcul.	2/11/2022 3:13 PM
10	C'est un jeu d'enfant. Bravo!	2/9/2022 11:01 AM
11	J'ai pris connaissance attentivement de la démarche proposée En faisant un parallèle entre les exemples (RRPE) et ma situation, cela me donne une bonne idée de mon éventuelle perte accumulée sur plus de 10 ans	2/8/2022 1:20 PM
12	WOW! L' effet de la non indexation est tres importante et...c est pas fini! Dans ma situation en 2033, c est \$125,741. en moins !!!!	2/7/2022 5:20 PM
13	J'ai essayé mais ça disait en lecture seulement. Très frustrant!	2/6/2022 1:29 PM
14	Pas encore mais je vais le faire	2/5/2022 5:30 PM
15	Je ne comprends pas comment l'utiliser. Par contre, je sais que ma rente n'est pas indexée	2/5/2022 3:07 PM
16	Je préfère ne pas l'utiliser car cela ne ferait qu'augmenter mon "dégoût" en regard de tout ce qui touche à la mise en place et à l'application de ce que je considère comme une infamie. En 1982 j'ai été coupé et j'ai vécu un gel d'échelon salarial qui m'a coûté des milliers de dollars et j'ai encore à vivre une situation similaire qui elle me coûtera des dizaines de milliers de dollars. Il est inconcevable de modifier subséquemment des conditions qui étaient en vigueur au moment d'un choix ayant des conséquences aussi importante sur le vécu d'une personne.	2/5/2022 11:51 AM
17	Je me suis fiée au tableau présenté	2/5/2022 11:13 AM
18	Je sais tout de même que j'ai perdu un sacré montant,	2/5/2022 9:07 AM
19	Pas encore mais je vais certainement le faire.	2/4/2022 8:32 PM
20	Oui et ça n'a absolument aucun bon sens. C'est de l'exploitation pure et simple.	2/4/2022 5:04 PM
21	Je suis à l'extérieur du pays et je vais l'utiliser à mon retour.l	2/4/2022 4:34 PM
22	Bonjour, Vous avez ajouté un fichier "Simulateur excel 97-03", mais il ne fonctionne pas, on croirait que c'est le même qui apparaît. Y aurait-il eu erreur dans l'enregistrement du fichier? Merci de corriger pour me permettre d'accéder au simulateur qui me semble très intéressant et très bien fait. Merci	2/4/2022 3:59 PM
23	Non car il m'était facile d'estimer rapidement le différentiel à partir de la simulation présentée	2/4/2022 3:54 PM
24	Je n'ai qu'une tablette et je n'ai pas de chiffrier Excel	2/4/2022 3:27 PM
25	Je ne l'ai pas trouvé mais je n'ai pas vraiment besoin d'avoir les chiffres précis pour mesurer l'ampleur de cette coupure.	2/4/2022 2:03 PM
26	Je compte le faire	2/4/2022 12:56 PM
27	Je ne réussis pas à le faire fonctionner.	2/4/2022 12:17 PM

Q4 Avez-vous rencontré des difficultés à utiliser ce chiffrier?

Réponses obtenues : 153 Question(s) ignorée(s) : 6



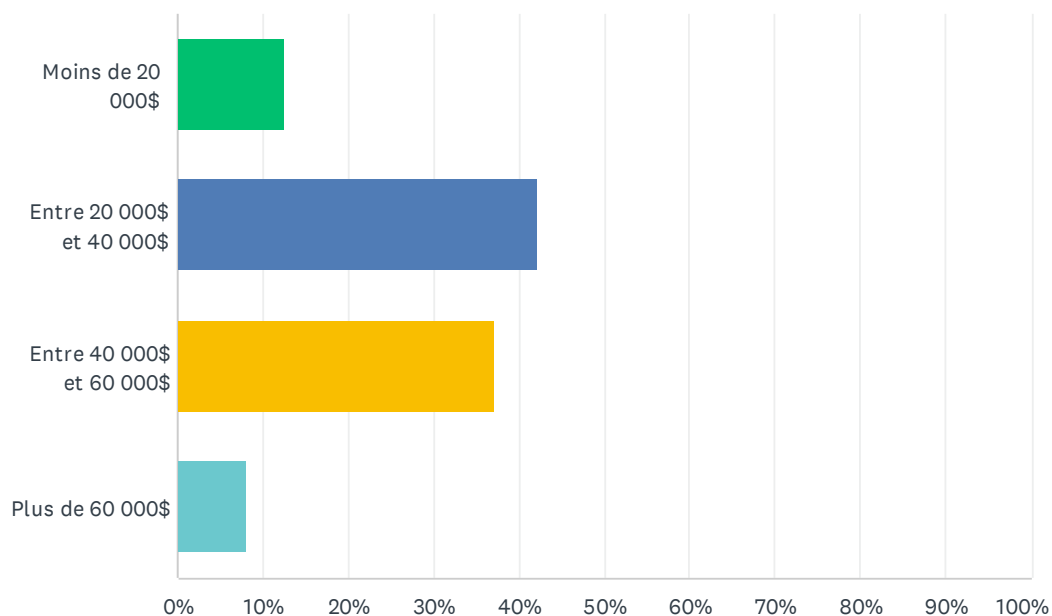
CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Oui.	12.42%	19
Non	73.86%	113
Commentaires (Veuillez préciser)	13.73%	21
TOTAL		153

#	COMMENTAIRES (VEUILLEZ PRÉCISER)	DATE
1	1re colonne «A» je cotisais au RREGOP, jusqu'en juin 2001. Est-ce que je dois insérer mes résultats du 1er juillet 1982 au 31 décembre 1999 dans la colonne «B»? Si je n'écris rien dans la colonne «A» la colonne «C» devient la colonne «C» pour moi. Est-ce que j'ai bien compris la démarche? Mon adresse électronique : denise.dumont@telus.net	2/16/2022 5:57 PM
2	Non... mais il me manque une ligne pour RRF	2/16/2022 4:09 PM
3	;;;oih	2/15/2022 10:57 PM
4	Il a fallu que je regarde attentivement les instructions. Ce n'était pas trivial de comprendre la rente A B et C. Je n'en reçois qu'une :o)) Avec les instructions ce fut facile.	2/15/2022 3:03 PM
5	La seule difficulté est d'accéder aux informations sur le site de l'AQDER. Il y a trop d'éléments sur la page d'accueil.	2/12/2022 5:47 PM
6	En 2017, ma rente était de 41157\$ dont 16070\$ (TAIR-3%)+ 25087\$ (TAIR). En 2018, ce dernier montant a été divisé en 2 dont 11046\$ indexé au TAIR devenu 12123\$ en 2022 pour contribution RRE. Le tableau ne pouvait pas tenir compte de ce facteur. J'ai donc pris les montants de 2017. Rente A: 25087\$ (TAIR 50%) et rente B: 16070\$ (TAIR-3%)	2/8/2022 11:56 PM
7	Je n'ai pas encore fait une analyse exhaustive Car ,de fait, ça me semble assez complexe Éventuellement, je prendrai le temps	2/8/2022 1:20 PM
8	J'ai eu la chance que mon amie me le remplisse car je n'ai pas le chiffrier Excel sur ma tablette.	2/8/2022 9:49 AM
9	Les explications étaient très claires.	2/7/2022 5:20 PM
10	Ma portion RRPE équivaut à 50% de la rente de mon conjoint. 17 480,16\$ en 2018. Le reste	2/6/2022 1:08 PM

	de ma rente vient du RRE. J'aimerais bien pouvoir calculer les pertes depuis 1981.	
11	Je ne sais pas encore	2/5/2022 5:30 PM
12	J'ai eu de la difficulté à le trouver. Je ne savais pas qu'il était dans la table des matières du bulletin présenté à la droite de l'écran	2/5/2022 2:00 PM
13	Je ne l'ai pas utilisé	2/5/2022 11:13 AM
14	Je ne suis pas très matheux	2/5/2022 9:07 AM
15	À venir	2/4/2022 8:32 PM
16	Voir réponse plus haut	2/4/2022 4:34 PM
17	S.O.	2/4/2022 3:54 PM
18	Ne s'applique pas	2/4/2022 3:27 PM
19	Quand on quitte avant 2000, je ne vois pas à quoi sert la colonne 3. Il est cependant très clair qu'il y a eu un cafouillage dans ce régime, car mes documents montrent que j'étais au RREGOP jusqu'en 2010 et tout à coup on a indiqué RRPE à partir de 2010 sans nous aviser clairement. Pourtant j'étais retraité depuis 1994. J'ai écrit pour demander une justification, et on ne m'a même pas accordé le 16 ans de la retraite qui était marqué au RREGOP entre 1994 et 2010.	2/4/2022 2:23 PM
20	Je ne sais pas ...(pas essayer)	2/4/2022 12:56 PM
21	A suivre	2/4/2022 12:56 PM

Q5 Quelle serait votre perte accumulée en 2033 ?

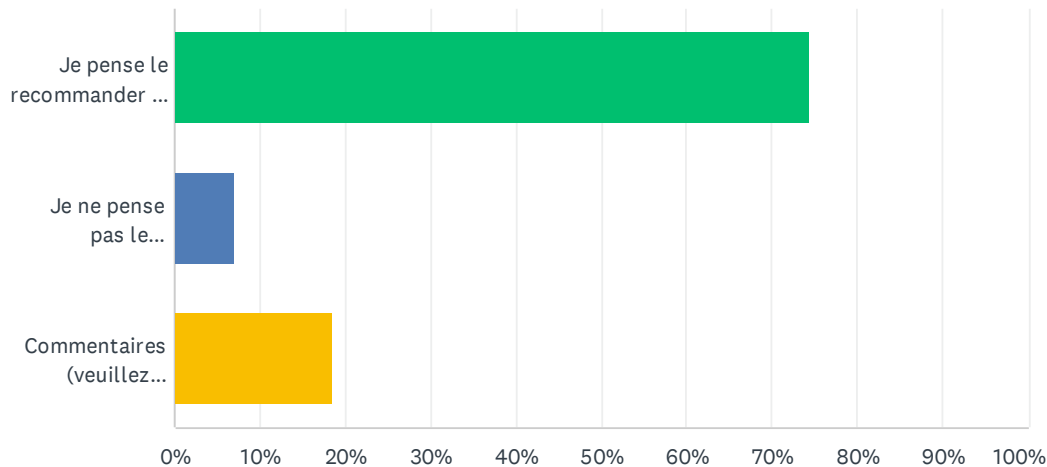
Réponses obtenues : 135 Question(s) ignorée(s) : 24



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Moins de 20 000\$	12.59%	17
Entre 20 000\$ et 40 000\$	42.22%	57
Entre 40 000\$ et 60 000\$	37.04%	50
Plus de 60 000\$	8.15%	11
TOTAL		135

Q6 Quelle est la probabilité que vous recommandiez à d'autres personnes du RRPE de visionner cette vidéo et d'utiliser le chiffrier?

Réponses obtenues : 156 Question(s) ignorée(s) : 3



CHOIX DE RÉPONSES	RÉPONSES	
Je pense le recommander à d'autres personnes.	74.36%	116
Je ne pense pas le recommander à d'autres personnes.	7.05%	11
Commentaires (veuillez préciser)	18.59%	29
TOTAL		156

#	COMMENTAIRES (VEUILLEZ PRÉCISER)	DATE
1	Merci pour l'excellent travail.	2/25/2022 1:48 PM
2	Je l'ai déjà fait	2/21/2022 6:30 PM
3	Si cela se présente, je le ferai. J'en ai parlé à des membres de ma famille. Je vous remercie pour le travail accompli. Je suis beaucoup mieux informé. J'appuie notre démarche collective.	2/17/2022 7:36 PM
4	J'ai fait le calcul pour une personne qui n'a pas d'ordinateur.	2/17/2022 9:06 AM
5	C'est épouvantable. Je ne pensais pas que les pertes étaient aussi importantes. Il faut se battre	2/16/2022 4:44 PM
6	Bravo et merci!	2/16/2022 2:17 PM
7	Merci beaucoup à toute votre équipe de travailler très fort à réparer cette injustice. Merci M Michel Poirier, M René Allard. Salutations!	2/15/2022 8:59 AM
8	Je connais pas d'autres personnes car j'étais dans le privé en éducation.	2/14/2022 7:58 PM
9	Un gros merci pour cette présentation claire et le chiffrier qui a été élaboré pour nous permettre de calculer nos pertes. Outil facile à utiliser.	2/12/2022 5:47 PM
10	Je suissais pas familière avec la tablette	2/10/2022 2:49 PM
11	Je le recommanderais mais je supprimerais la page 25 qui est superflue. Beau travail de vulgarisation!	2/8/2022 5:59 PM

12	J'ai très peu de contact avec d'autres membres de l'AQDER, sinon je le recommanderais. Mais je me demande tout de même : "une fois que l'on sait cela, ça donne quoi?"	2/8/2022 5:57 PM
13	Je ne comprends pas encore comment on a pu créer ce régime RRPE en pensant faire bien mais qui s'est transformé en cauchemar...Il y a des gens qui n'ont pas fait leur job! Vraiment désolant.	2/8/2022 8:32 AM
14	Je le recommanderai si quelqu'un me le demande.	2/7/2022 2:49 PM
15	Merci!	2/7/2022 12:34 PM
16	Je n'ai pas réussi à l'utiliser.	2/6/2022 1:29 PM
17	Merci encore pour cet outil.	2/6/2022 1:08 PM
18	C'est effarant ! Les directions d'établissement ont toujours été lésées à chaque négociation. Espérons que justice sera écoutée et rendue! Merci pour l'excellent travail!	2/6/2022 12:41 PM
19	Cela permet de visualiser la perte. Avant, je savais qu'il y avait perte mais je ne savais pas de combien.	2/6/2022 12:32 PM
20	Sujet préoccupant de la part de notre association.	2/6/2022 10:26 AM
21	Regarder la vidéo mais pour l'utilisation du chiffrier vous devez donner plus d'explications.	2/5/2022 3:07 PM
22	Merci de nous informer et merci de travailler à maintenir le pouvoir d'achat les retraités acceptable et ainsi d'éviter la pauvreté.	2/5/2022 2:58 PM
23	Quel beau travail de la part de M. Poirier et son équipe! Merci de nous ouvrir les yeux sur cet état de fait. Quelle injustice à notre endroit! J'espère que l'action en justice de notre association portera fruit.	2/5/2022 10:59 AM
24	Parce que je n'ai plus de contact avec mes "anciens" collègues.	2/5/2022 8:59 AM
25	si ce n'est qu'à titre informatif, c'est un peu démoralisant. Si c'est pour faire pression je le recommande.	2/5/2022 8:53 AM
26	merci beaucoup	2/4/2022 7:31 PM
27	Merci pour cette prise de conscience.	2/4/2022 11:45 AM
28	J'ai pris ma retraite le 1er avril 1996 et j'étais au RREGOP. Le RRPE est arrivé plus tard et on m'a dit que j'en faisais partie car la loi était rétroactive. Jamais été d'accord.	2/4/2022 11:01 AM
29	Bonjour, Est-ce que nos représentants poursuivront les démarches afin de contester ce dossier avec notre gouvernement ?	2/4/2022 10:17 AM